RCS : CLERMONT FERRAND
Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 70060
Numéro SIREN : 351 420 864
Nom ou dénomination : ABAQUE SYSTEM

Ce dépôt a été enregistré le 20/02/2017 sous le numéro de dépôt 1128

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE CLERMONT FERRAND

40, rue de l'Ange - BP 180
63005 CLERMONT-FERRAND CEDEX
Tél : 04 73 16 01 60 - www.infogreffe.fr

CAPITAL EXPERT - BALACKER Sandrine
4 PLACE CHARLES DE GAULLE
63400 Chamalières

V/REF :
N/REF : 89 B 70060 / 2017-B-1128

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE CLERMONT FERRAND certifie qu'il a reçu le 20/02/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/06/2016.

Concernant la société

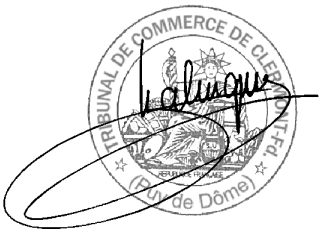
ABAQUE SYSTEM
Société par actions simplifiée
rue du Torpilleur Sirocco
ZAC de Geoffroy
63300 Thiers

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-1128 le 20/02/2017

R.C.S. CLERMONT FERRAND 351 420 864 (89 B 70060)

Fait à CLERMONT-FERRAND le 20/02/2017,

LE GREFFIER



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2016

Désignation de l'entreprise : ABAQUE SYSTEM — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise Rue du Torpilleur Sirocco 63300 THIERS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 35142086400024 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30062016 Net 3	N-1 30062015 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	600	AG 600		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	645	AS 645		
	Autres immobilisations corporelles	AT	181 631	AU 175 905	5 726	8 482
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	7 081	BI	7 081	7 081
	TOTAL (II)	BJ	189 958	BK 177 150	12 808	15 563
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	30 998	BU	30 998	48 520
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	139 423	BY 506	138 917	160 318
	Autres créances (3)	BZ	20 752	CA	20 752	11 809
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	269 521	CG	269 521	210 966
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	460 694	CK 506	460 188	431 612
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	650 652	1A 177 656	472 996	447 175

Certifié conforme

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 7 081 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En Euros

QUADRATUS Informatique

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ABAQUE SYSTEM — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.0.0....0.0.0.....)	DA	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	69 069	60 210
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	65 965	68 859
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	245 034	239 069
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	107 586	85 815
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	38 714	56 689
	Dettes fiscales et sociales	DY	76 099	59 306
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	5 564	6 297
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	227 962	208 106
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	472 996	447 175

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	227 962	208 106
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : ABAQUE SYSTEM — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	416 629	FB		FC	416 629	496 798
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	281 121	FH		FI	281 121	296 754
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	697 751	FK		FL	697 751	793 552
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	35 636	18 743
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	733 387	812 295
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	278 076	348 473
	Variation de stock (marchandises)*					FT	17 522	(4 773)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	88 607	107 191
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 072	5 186
	Salaires et traitements*					FY	170 577	163 203
	Charges sociales (10)					FZ	64 605	63 780
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	3 464	2 326
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	506	20 894
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	20 696	18 951
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	649 127	725 232
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	84 261	87 063
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		943
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		943
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	12	28
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	12	28
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(12)	916
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	84 249	87 978

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : ABAQUE SYSTEM — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	622	1 455
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		417
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	622	1 872
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	112	151
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	112	151
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	510	1 720
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	18 794	20 839
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	734 009	815 110
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	668 044	746 250
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	65 965	68 859
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		3 495
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1	3 320	422
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DIFFERENCE DE REGLEMENTS	22	76
AMENDES	90	
ANNULATION DETTE ANCIENNE		546

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

QUADRATUS Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/201

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 472 995.73 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 697 750.90 Euros et dégageant un bénéfice de 65 965.10 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2015 au 30/06/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.
INFORMATIONS RELATIVES AU CICE :
Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE, pour un montant de 3647 €.
La base de calcul de cette provision, au taux de 6%, est constituée des rémunérations versées au cours du premier semestre 2016 pour les salariés éligibles au CICE.
La provision de CICE sur les passifs comptabilisés au 30 juin 2016, notamment congés à payer, n'a pas été constatée dans les comptes clos au 30 juin 2016 par mesure de prudence.
La société n'a demandé aucun préfinancement du CICE.

ENGAGEMENT EN MATIERE DE PENSIONS ET DE RETRAITES:
La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.
Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 30/06/2016 s'élève à 16 800 €.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/201

Informations générales complémentaires

La société ABAQUE SYSTEME a signé une convention d'intégration fiscale avec la société tête de groupe MUSTANG HOLDING sise rue du Torpilleur SIROCCO 63300 THIERS - numéro SIRET : 80293972800019, avec effet au 04 juin 2014.
La charge d'impôt a été calculée comme si la filiale était indépendante en l'abscence de toute intégration.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	600		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	645		
Installations générales agencements aménagements divers	163 781		
Matériel de transport	14 016		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 125		709
TOTAL	181 568		709
Prêts, autres immobilisations financières	7 081		
TOTAL	7 081		
TOTAL GENERAL	189 249		709

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			600	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			645	
Installations générales agencements aménagements divers			163 781	
Matériel de transport			14 016	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 834	
TOTAL			182 276	
Prêts, autres immobilisations financières			7 081	
TOTAL			7 081	
TOTAL GENERAL			189 958	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/201

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	600			600
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	645			645
Installations générales agencements aménagements divers	163 400	370		163 770
Matériel de transport	5 916	3 088		9 004
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 125	6		3 131
TOTAL	173 086	3 464		176 550
TOTAL GENERAL	173 686	3 464		177 150

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	370				
Matériel de transport	3 088				
Matériel de bureau informatique mobilier	6				
TOTAL	3 464				
TOTAL GENERAL	3 464				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	32 316	506	32 316		506
TOTAL	32 316	506	32 316		506
TOTAL GENERAL	32 316	506	32 316		506
Dont dotations et reprises d'exploitation		506	32 316		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 081	7 081	
Clients douteux ou litigieux	607	607	
Autres créances clients	138 816	138 816	
Personnel et comptes rattachés	746	746	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 010	3 010	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 270	7 270	
Groupe et associés	4 232	4 232	
Débiteurs divers	5 494	5 494	
TOTAL	167 256	167 256	

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/201(

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	38 714	38 714		
Personnel et comptes rattachés	28 326	28 326		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 682	34 682		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 546	11 546		
Autres impôts taxes et assimilés	1 545	1 545		
Groupe et associés	107 586	107 586		
Autres dettes	5 564	5 564		
TOTAL	227 962	227 962		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100. 0000	1 000			1 000

Evaluation des amortissements

Immobilisations et amortissements :

Sur l'exercice précédent, pour la première application des règlements comptables 2002-10 et 2004-06, la société a opté pour un traitement prospectif . Cette option n'a pas , alors, entraîné d'impact sur les capitaux propres d'ouverture.

1. Immobilisations décomposables :

Les immobilisations décomposables n'ont pas fait l'objet d'une décomposition pour au moins l'une des raisons suivantes :

- Les informations disponibles n'ont pas permis d'identifier de manière fiable des composants.
- La valeur des composants est inférieure à 15% de la valeur de l'immobilisation
- La durée d'utilisation des composants identifiés est proche de celle de la structure
- La durée de vie des composants identifiés est inférieure à 12 mois.

2. Immobilisations non décomposables :

La société se situant en deçà des seuils permettant l'application du décret comptable 2005-1757 du 30 décembre 2005, les durées d'amortissement n'ont pas été modifiées. Les immobilisations non décomposables sont amorties sur la durée d'usage ou la durée d'utilisation si celle-ci s'avérait plus appropriée (cf. les règles énoncées dans l'annexe aux comptes annuels 2005).

3. Acquisitions de l'exercice :

Les acquisitions de l'exercice sont amorties sur la durée d'usage en mode linéaire.

Par ailleurs, les méthodes d'amortissement (comptables et fiscales) retenues sont les suivantes :

ANNEXE

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	12 ans
Matériel industriels	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti". Pour des raisons pratiques, il a été retenu un prix de revient moyen.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	42
Autres créances	3 647
Total	3 689

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 528
Dettes fiscales et sociales	28 305
Autres dettes	2 398
Total	42 231

Charges et produits constatés d'avance

ABAQUE SYSTEM
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : rue du Torpilleur Sirocco, ZAC de Geoffroy
63300 THIERS
RCS CLERMONT-FERRAND 351 420 864

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 DÉCEMBRE 2016
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 JUIN 2016

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 65 965,09 euros de la manière suivante :

ORIGINE

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 65 965,09 euros

AFFECTATION

- A titre de dividendes, soit 60 000, 00 euros
- Dotation aux autres réserves, soit 5 965,10 euros

MONTANT - MISE EN PAIEMENT - RÉGIME FISCAL DU DIVIDENDE

Le dividende unitaire est donc de 60 euros et sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement proportionnel prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30 juin 2015			60 000 €
30 juin 2014			30 000 €
30 juin 2013			NÉANT

Pour copie certifiée conforme

Le Président
Monsieur Patrice BEAUBIGNY

Certifié conforme

ABAQUE SYSTEM
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : rue du Torpilleur Sirocco, ZAC de Geoffroy
63300 THIERS
RCS CLERMONT-FERRAND 351 420 864

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016

Monsieur Patrice BEAUBIGNY, Président non associé de la Société ABAQUE SYSTEM, a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2016 par MUSTANG HOLDING, associé unique, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

L'exercice 2015-16 a été marqué par un léger recul de l'activité, mais le résultat reste bénéficiaire et assez stable.

ÉVÈNEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous espérons que les objectifs menés à terme seront reconduit pour l'exercice en cours.

INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des trois derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Dettes Fournisseurs	Échues	Non échues inférieures à 45 jours fin de mois	Non échues supérieures à 45 jours fin de mois	Total
Fournisseurs étrangers				
Fournisseurs français sur l'exercice 2015-2016	24 916,04 €	0 €	421,82 €	25 337,86 €
Fournisseurs français sur l'exercice 2014-2015 (Hors RJ)	30 219 €	0 €	12 317 €	42 536 €
Fournisseurs français sur l'exercice 2013-2014 (hors RJ)	32 052 €	0 €	7 094€	39 146 €

EXPOSE SUR LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 30 juin 2016 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 697 750,9 euros contre 793 552,24 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -12,07 % ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 733 387,35 euros contre 812 294,81 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -9,71 % ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 649 126,24 euros contre 725 232,23 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -10,49 % ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 84 261,1 euros contre 87 062,58 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -3,21 % ;

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Compte tenu d'un résultat financier de -11,67 euros contre 915,6 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 84 249,11 euros contre 87 978,18 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -4,23 % ;

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel de 509,98 euros contre 1 720,18 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -70,35 %, de l'impôt sur les bénéfices de 18 794 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 65 965,09 euros contre un bénéfice de 68 859,36 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -4,20 % ;

Au 30 juin 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 472 995,73 euros contre 447 175,13 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,77 %.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats.

PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2016 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 65 965,09 euros de la manière suivante:

ORIGINE

- Résultat bénéficiaire de l'exercice :	65 965,09 euros

AFFECTATION

- A titre de dividendes, soit	60 000, 00 euros
- Dotation aux autres réserves, soit	5 965,10 euros

MONTANT - MISE EN PAIEMENT - RÉGIME FISCAL DU DIVIDENDE

Le dividende unitaire est donc de 60 euros et sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement proportionnel prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30 juin 2015			60 000 €
30 juin 2014			30 000 €
30 juin 2013			NÉANT

DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 90 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

CONVENTIONS RÈGLEMENTÉES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport de votre Commissaire aux comptes.

Les conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce conclues entre le Président et la société au cours de l'exercice ou dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice sont portées à la connaissance de l'associé unique et mentionnées dans le registre des décisions :

Entre la société et Monsieur Patrice BEAUBIGNY, Président non associé :

- Frais de déplacement comptabilisés en charges de 1 377,36 euros sur l'exercice.

Entre la société et la SCI APPALOOSA, dont Monsieur Patrice BEAUBIGNY est associé :

- Poursuite d'un bail commercial en date du 10 octobre 2000, renouvelé le 13 janvier 2010, pour la location des locaux situé à THIERS (63300), ZAC de Geoffroy, moyennant un loyer sur l'exercice de 36 874,08 euros.

Certifié conforme

Le Président
Monsieur Patrice BEAUBIGNY

Michel BARTHELEMY
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Marie-Pierre BARTHELEMY
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

ABAQUE SYSTEM

1, rue du Torpilleur Sirocco

ZAC de Geoffroy

63300 THIERS

Société par Actions simplifiée
au capital de 100 000 euros

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016

B.M.P. CONSEILS
49 Rue des Docteurs Dumas - 63300 THIERS - Tél : 04 73 80 12 76 - Fax : 04 73 80 17 65 - Email. michel.barthelemy@bmpconseils.fr

Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 € - R.C.S. CLERMONT-FERRAND 488 765 512 - SIRET : 488 765 512 00014 – APE : 6920 Z
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Auvergne - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Riom

n.3.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

ABAQUE SYSTEM
1, rue du Torpilleur Sirocco
ZAC de Geoffroy
63300 THIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2016

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société " ABAQUE SYSTEM " tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

- la justification de nos appréciations ;

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de la Société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble de ces comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

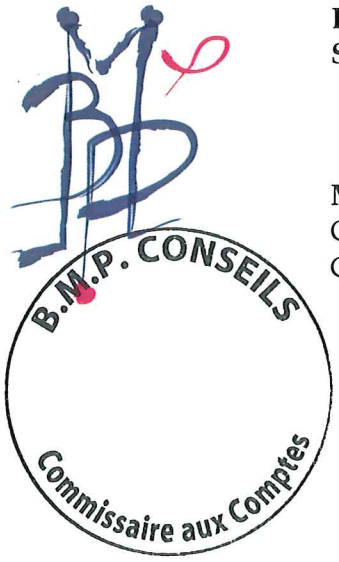
Les applications ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Thiers,
le 16 décembre 2016



Le Commissaire aux Comptes
S.A.R.L. B.M.P. CONSEILS

Michel BARTHELEMY
Gérant
Commissaire aux Comptes Associé

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/06/2016 12 Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Exercice N-1 30/06/2015 12 Net	Ecart N / N-1 Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	600	600				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	645	645				
	Autres immobilisations corporelles	181 631	175 905	5 726	8 482	2 755-	32.48-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	7 081		7 081	7 081		
	TOTAL II	189 958	177 150	12 808	15 563	2 755-	17.70-
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	30 998		30 998	48 520	17 522-	36.11-
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	139 423	506	138 917	160 318	21 401-	13.35-
	Autres créances	20 752		20 752	11 809	8 943	75.73
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	269 521		269 521	210 966	58 556	27.76
	Charges constatées d'avance (3)						
	TOTAL III	460 694	506	460 188	431 612	28 576	6.62
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	660 652	177 656	472 996	447 175	25 821	5.77

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 7 081
(3) Dont à plus d'un an

B.M.P. CONSEILS
Commissaire aux Comptes

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/06/2016 12	Exercice N-1 30/06/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 100 000)	100 000	100 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale	10 000	10 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	69 069	60 210	8 859	14.71
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	65 965	68 859	2 894-	4.20-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	TOTAL I	245 034	239 069	5 965	2.50
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	TOTAL II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	107 586	85 815	21 771	25.37
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 714	56 689	17 975-	31.71-
	Dettes fiscales et sociales	76 099	59 306	16 793	28.32
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	5 564	6 297	733-	11.64-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	TOTAL IV	227 962	208 106	19 856	9.54
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	473 996	447 175	26 821	5.77
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	227 962	208 106		

B.M.P. CONSEILS Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2016 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/06/2015 12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises	416 629		416 629	496 798	80 169-	16. 14-
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services	281 121		281 121	296 754	15 632-	5. 27-
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	697 751		697 751	793 552	95 801-	12. 07-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			35 636	18 743	16 894	90. 14
Autres produits						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			733 387	812 295	78 907-	9. 71-
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises			278 076	348 473	70 397-	20. 20-
Variation de stock (marchandises)			17 522	4 773-	22 295	467. 12
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			88 607	107 191	18 584-	17. 34-
Impôts, taxes et versements assimilés			5 072	5 186	114-	2. 19-
Salaires et traitements			170 577	163 203	7 374	4. 52
Charges sociales			64 605	63 780	825	1. 29
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 464	2 326	1 138	48. 90
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			506	20 894	20 388-	97. 58-
Dotations aux provisions						
Autres charges			20 696	18 951	1 746	9. 21
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			649 127	725 232	76 106-	10. 49-
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			84 261	87 063	2 802-	3. 22-
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

B.M.P. CONSEILS
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2016 12	Exercice N-1 30/06/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		943	943-	100. 00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V		943	943-	100. 00-
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	12	28	16-	57. 90-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	12	28	16-	57. 90-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	12-	916	927-	101. 27-
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	84 249	87 978	3 729-	4. 24-
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	622	1 455	833-	57. 25-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		417	417-	100. 00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII	622	1 872	1 250-	66. 77-
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	112	151	39-	26. 06-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII	112	151	39-	26. 06-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	510	1 720	1 210-	70. 35-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	18 794	20 839	2 045-	9. 81-
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

B.M.P. CONSEILS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 3 495
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 472 995.73 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 697 750.90 Euros et dégageant un bénéfice de 65 965.10 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2015 au 30/06/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

INFORMATIONS RELATIVES AU CICE :

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE, pour un montant de 3647 €.

La base de calcul de cette provision, au taux de 6%, est constituée des rémunérations versées au cours du premier semestre 2016 pour les salariés éligibles au CICE.

La provision de CICE sur les passifs comptabilisés au 30 juin 2016, notamment congés à payer, n'a pas été constatée dans les comptes clos au 30 juin 2016 par mesure de prudence.

La société n'a demandé aucun préfinancement du CICE.

ENGAGEMENT EN MATIERE DE PENSIONS ET DE RETRAITES:

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 30/06/2016 s'élève à 16 800 €.

B.M.P. CONSEILS Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/201(

Informations générales complémentaires

La société ABAQUE SYSTEME a signé une convention d'intégration fiscale avec la société tête de groupe MUSTANG HOLDING sise rue du Torpilleur SIROCCO 63300 THIERS - numéro SIRET : 80293972800019, avec effet au 04 juin 2014.
La charge d'impôt a été calculée comme si la filiale était indépendante en l'abscence de toute intégration.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	600		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	645		
Installations générales agencements aménagements divers	163 781		
Matériel de transport	14 016		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 125		709
TOTAL	181 568		709
Prêts, autres immobilisations financières	7 081		
TOTAL	7 081		
TOTAL GENERAL	189 249		709

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			600	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			645	
Installations générales agencements aménagements divers			163 781	
Matériel de transport			14 016	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 834	
TOTAL			182 276	
Prêts, autres immobilisations financières			7 081	
TOTAL			7 081	
TOTAL GENERAL			189 958	

B.M.P. CONSEILS
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/201

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	600			600
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	645			645
Installations générales agencements aménagements divers	163 400	370		163 770
Matériel de transport	5 916	3 088		9 004
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 125	6		3 131
TOTAL	173 086	3 464		176 550
TOTAL GENERAL	173 686	3 464		177 150

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	370				
Matériel de transport	3 088				
Matériel de bureau informatique mobilier	6				
TOTAL	3 464				
TOTAL GENERAL	3 464				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	32 316	506	32 316		506
TOTAL	32 316	506	32 316		506
TOTAL GENERAL	32 316	506	32 316		506
Dont dotations et reprises d'exploitation		506	32 316		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 081	7 081	
Clients douteux ou litigieux	607	607	
Autres créances clients	138 816	138 816	
Personnel et comptes rattachés	746	746	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 010	3 010	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 270	7 270	
Groupe et associés	4 232	4 232	
Débiteurs divers	5 494	5 494	
TOTAL	167 256	167 256	

B.M.P. CONSEILS
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/201

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	38 714	38 714		
Personnel et comptes rattachés	28 326	28 326		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 682	34 682		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 546	11 546		
Autres impôts taxes et assimilés	1 545	1 545		
Groupe et associés	107 586	107 586		
Autres dettes	5 564	5 564		
TOTAL	227 962	227 962		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100. 0000	1 000			1 000

Evaluation des amortissements

Immobilisations et amortissements :

Sur l'exercice précédent, pour la première application des règlements comptables 2002-10 et 2004-06, la société a opté pour un traitement prospectif . Cette option n'a pas , alors, entraîné d'impact sur les capitaux propres d'ouverture.

1. Immobilisations décomposables :

Les immobilisations décomposables n'ont pas fait l'objet d'une décomposition pour au moins l'une des raisons suivantes :

- Les informations disponibles n'ont pas permis d'identifier de manière fiable des composants.
- La valeur des composants est inférieure à 15% de la valeur de l'immobilisation
- La durée d'utilisation des composants identifiés est proche de celle de la structure
- La durée de vie des composants identifiés est inférieure à 12 mois.

2. Immobilisations non décomposables :

La société se situant en deçà des seuils permettant l'application du décret comptable 2005-1757 du 30 décembre 2005, les durées d'amortissement n'ont pas été modifiées. Les immobilisations non décomposables sont amorties sur la durée d'usage ou la durée d'utilisation si celle-ci s'avérait plus appropriée (cf. les règles énoncées dans l'annexe aux comptes annuels 2005).

3. Acquisitions de l'exercice :

Les acquisitions de l'exercice sont amorties sur la durée d'usage en mode linéaire.

Par ailleurs, les méthodes d'amortissement (comptables et fiscales) retenues sont les suivantes :

B.M.R. CONSEILS Commissaire aux Comptes

ANNEXE

Exercice du 01/07/2015 au 30/06/201

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	12 ans
Matériel industriels	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti". Pour des raisons pratiques, il a été retenu un prix de revient moyen.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	42
Autres créances	3 647
Total	3 689

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 528
Dettes fiscales et sociales	28 305
Autres dettes	2 398
Total	42 231

Charges et produits constatés d'avance

B.M.P. CONSEILS
Commissaire aux Comptes